

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 18 novembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 10 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alexandra BUTEL, Alain LAURENS, Jean LAPEYRE, Jacqueline PUGET, Marie-Jo CAYOL, Alain MANIVEL, Jean-Louis SERRES, Stéphane PATRAS, Marie-Paule ROGOU

Excusés / Pouvoirs : Jean-Marie PRAYER (pouvoir à Alexandra BUTEL), Amélie MARRIQ (pouvoir à Marie-Paule ROGOU), Cécile LAPEYRE

Absents : Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Alain MANIVEL

Objet : Création de l'adhésion *SPORT+*

Considérant la démission du maire en date du 08/11/2022,

Dans le cadre des activités du Centre Sportif, il est proposé de créer une adhésion annuelle ***SPORT+***. Cette adhésion donne accès à des activités encadrées par une éducatrice sportive ainsi qu'aux installations du centre sportif de Superdévoluy.

Les modalités de fonctionnement et d'adhésion seront décrites dans le règlement intérieur qui fera l'objet d'une délibération séparée.

La grille tarifaire fera également l'objet d'une délibération séparée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la création d'une adhésion ***SPORT+*** dans le cadre des activités du centre sportif.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Pour le maire démissionnaire, la
première adjointe,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 05-12-2022
Publié le : 05-12-2022
Notifié le : 05-12-2022